

# INSTITUT SUPERIEUR DES LANGUES VIVANTES

Apprendre les langues à l'ULg



Formations complémentaires  
et télématiques

2010-2011

Institut Supérieur des Langues Vivantes

Contact  
Mme Anne Pellizzer  
Place du 20 Août, 7  
Bât. A1 (2<sup>e</sup> entresol)  
B-4000 Liège  
[www.islv.ulg.ac.be](http://www.islv.ulg.ac.be)  
[islvle@ulg.ac.be](mailto:islvle@ulg.ac.be)  
+32(0)4 366 55 17



# Table des matières

L'Institut Supérieur des Langues Vivantes	p. 2
Les langues : catalogue des formations	p. 4
Les formations : descriptif	p. 8
Organisation du TOEFL	p. 23
Calendrier des inscriptions et des formations	p. 24



# L'Institut Supérieur des Langues Vivantes (ISLV)



## Un centre de langues dynamique

L'Institut Supérieur des Langues Vivantes (ISLV) de l'Université de Liège organise de nombreux enseignements et formations :

- de langues étrangères,
- de français pour les étrangers du monde entier,
- de perfectionnement en français langue maternelle,

à tous les niveaux, pour les étudiants et aussi pour tous les publics (plusieurs milliers d'étudiants par an).

## Un enseignement efficace

Les cours de l'ISLV sont assurés par une équipe d'enseignants qualifiés, expérimentés, dynamiques qui recourent à des méthodes stimulantes et efficaces :

- pédagogies communicatives et interactives,
- conversations et travaux en petits groupes,
- laboratoires de langues et multimédias,
- immersion dans le contexte universitaire,
- cours à distance tutorés (e-learning),
- travaux dirigés,
- cours particuliers,
- etc.



### Des activités multiples

L'ISLV organise également des formations

- de didactique pour les (futurs) professeurs de français langue étrangère,
- de langues de spécialité dans différents domaines scientifiques et professionnels (économie, droit, médecine, sciences fondamentales et appliquées, etc.),
- de préparation aux études universitaires en français ou en langues étrangères,

et effectue de nombreuses missions d'expertise linguistique, par exemple des tests de niveaux, des évaluations de besoins, des programmations d'apprentissage, des préparations de matériel pédagogique, etc.

### Des programmes adaptés

Les enseignements de l'ISLV ont lieu :

- pendant l'année universitaire et pendant les vacances d'été,
- pendant la journée et/ou en soirée,
- à tout moment de l'année pour des groupes constitués,
- en groupe et/ou en auto-apprentissage via Internet.

**Un service d'accueil, un programme d'activités culturelles, ou d'autres formations universitaires peuvent être associés au programme.**

# Les langues : catalogue des formations

## Allemand

- 1) Activités préparatoires aux études universitaires p. 8
- 2) Formation @LTER - enseignement  
à distance encadré p. 10
- 3) Cours de langues pour le personnel de l'ULg p. 12
- 4) Cours du soir : 1 soirée par semaine pendant 1 an  
ou 2 soirées par semaine pendant 1 quadrimestre p. 14/16

## Anglais

- 1) Activités préparatoires aux études universitaires p. 8
- 2) Formation @LTER - enseignement  
à distance encadré p. 10
- 3) Cours de langues pour le personnel de l'ULg p. 12
- 4) Cours du soir : 1 soirée par semaine pendant 1 an  
ou 2 soirées par semaine pendant 1 quadrimestre p. 14/16
- 5) Anglais académique p. 18
- 6) Anglais juridique – formation préparatoire à l'ILEC p. 20

## Espagnol

- 1) Activités préparatoires aux études universitaires p. 8
- 2) Formation @LTER - enseignement  
à distance encadré p. 10
- 3) Cours de langues pour le personnel de l'ULg p. 12
- 4) Cours du soir : 1 soirée par semaine pendant 1 an  
ou 2 soirées par semaine pendant 1 quadrimestre p. 14/16

# UES

## Italien

- 1) Formation @LTER - enseignement à distance encadré p. 10
- 2) Cours de langues pour le personnel de l'ULg p. 12
- 3) Cours du soir : 1 soirée par semaine pendant 1 an ou 2 soirées par semaine pendant 1 quadrimestre p. 14/16

## Néerlandais

- 1) Activités préparatoires aux études universitaires p. 8
- 2) Formation @LTER - enseignement à distance encadré p. 10
- 3) Cours de langues pour le personnel de l'ULg p. 12
- 4) Cours du soir : 1 soirée par semaine pendant 1 an ou 2 soirées par semaine pendant 1 quadrimestre p. 14/16
- 5) Néerlandais académique p. 18

## Autres langues

- Cours du soir (1 soirée par semaine pendant 1 an) p. 14  
organisés pour
- l'arabe
  - le grec moderne
  - le portugais
  - le russe

## NB : Français Langue Etrangère

Consulter la brochure « Cours de français (du jour - du soir) », disponible au secrétariat :  
Mme Vannerum, +32(0)4 366 57 59 ou [islvfr@ulg.ac.be](mailto:islvfr@ulg.ac.be)



	Activités préparatoires	@LTER	Cours de langues pour le personnel ULg (en journée)
Etudiants de l'ULg		●	
Personnel de l'ULg		●	●
Rhétoriciens / Futurs étudiants de l'ULg	●	●	
Personnes extérieures		●	



Cours du soir (1 soir/semaine)	Cours du soir intensifs (2 soirs/semaine)	Anglais/Néerlandais académique	Anglais juridique
●	●	●	●
●	●	●	●
●			
●		●	●





# Les formations : descriptif

## Activités préparatoires aux études universitaires

L'Institut Supérieur des Langues Vivantes organise des activités préparatoires aux études universitaires pour les langues étrangères suivantes :

- allemand
- anglais
- espagnol
- néerlandais

Ces modules de cours sont destinés aux étudiants s'inscrivant dans des sections où des épreuves de langues sont imposées dès la 1<sup>re</sup> année de Bachelier, soit dans pratiquement toutes les Facultés. Ils peuvent aussi être suivis avec fruit par tous les étudiants à qui des cours de langues étrangères de l'orientation sont proposés dans les années ultérieures.

Ils doivent permettre aux futurs étudiants de se préparer à bénéficier au mieux de l'enseignement dispensé au cours de leur premier cycle d'études. Ils consistent en :

- une révision rapide de la matière grammaticale des programmes des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> langues de l'enseignement secondaire,
- une série d'exercices portant sur les 4 macrocompétences (compréhension à l'audition et à la lecture, expression écrite et orale).

# RIPTIF

Le vocabulaire est celui de la langue générale. Une attention particulière est toutefois portée aux structures de la langue écrite plus formelle que les étudiants rencontreront au cours de leurs études.

Ces activités se veulent des périodes d'immersion partielle. Les enseignements se donnent dans la langue étudiée à raison de 3 heures par jour, de 9h à 12h pour l'anglais et de 14h à 17h pour l'allemand, l'espagnol et le néerlandais. Ils s'accompagnent aussi d'un travail de préparation à domicile.

**NB : Stages d'été de français langue étrangère et activités préparatoires de perfectionnement en français**

Consultez les brochures « Cours de français et stages d'été » et « Le français pour réussir », disponibles au secrétariat : Mme Vannerum, +32(0)4 366 57 59 ou [islvfr@ulg.ac.be](mailto:islvfr@ulg.ac.be)

Découvrez aussi une galerie de photos sur le site internet !  
[www.ulg.ac.be](http://www.ulg.ac.be)

## Inscriptions et modalités pratiques :

[www.ulg.ac.be](http://www.ulg.ac.be)

Suivre le chemin suivant :

- « Futur étudiant »
- « Elève de l'enseignement secondaire »
- « Se préparer »
- « Cours préparatoires »



## **Apprentissage des Langues Télématique, Encadré, et Responsabilisé**

### **6 langues**

- allemand
- anglais
- espagnol
- français langue étrangère
- italien
- néerlandais

### **3 niveaux**

- élémentaire
- indépendant
- expérimenté

### **Public cible**

- les membres de la communauté universitaire
- les personnes extérieures (adultes)

### **Programme et organisation pratique**

La formation « @LTER » vous permet d'apprendre une langue à votre rythme, quel que soit votre niveau, où et quand vous le souhaitez.

L'apprentissage s'effectue essentiellement à distance, avec des cours conçus par des enseignants de l'ISLV et déposés en ligne sur la plate-forme WebCT, et représente en moyenne deux heures de travail par semaine. Chaque séquence de cours comporte des activités de compréhension et de production orales et écrites, de grammaire, de vocabulaire et de phonétique. Ces séquences sont centrées sur un thème en rapport avec vos besoins. Vous découvrirez la langue et la culture cibles en lisant, en écoutant, en analysant des documents authentiques.



Vous serez suivi individuellement par un tuteur qui vous fixera des objectifs et vous donnera régulièrement de petites tâches à accomplir (écrire un texte, vous enregistrer, participer à un forum sur le sujet de la séquence, à jouer avec vos collègues dans la langue cible, etc.). Vous aurez également la possibilité de rencontrer votre enseignant en tête-à-tête pendant ses heures de permanence.

Une attestation de participation vous sera fournie à votre demande.

Début de la formation : début octobre 2010

Fin de la formation : fin juin 2011

(fin avril pour les étudiants)

### **Droits d'inscription**

- 25 euros pour les membres de la communauté universitaire (gratuit pour les membres du personnel qui bénéficient de l'accord de leur chef de service)
- 150 euros pour les personnes extérieures

### **Modalités d'inscription**

Uniquement en ligne via :  
[www.islv.ulg.ac.be/alter](http://www.islv.ulg.ac.be/alter)

### **Sessions d'inscription :**

- du 16 août au  
24 septembre 2010
- du 13 décembre 2010 au  
21 janvier 2011

# Cours de langues pour le personnel de l'ULg

Ces cours se donnent en journée (les membres du personnel désireux de les suivre doivent donc obtenir l'accord de leur chef de service). Ils sont dispensés par des chargés d'enseignement de l'ISLV mais leur organisation est gérée par l'Administration des Ressources Humaines.

## 5 langues

- allemand
- anglais
- espagnol
- italien
- néerlandais

## Contacts

Administration des  
Ressources Humaines  
Service Organisation, Recrutement  
et Formation  
Place du 20-Août, 7 – 4000 LIEGE  
(bât. A1)

Responsable :  
Anne Goffin  
+32(0)4 366 55 26

Inscriptions et renseignements :  
Valérie Guillaume  
+32(0)4 366 55 33

ou via MyULg, suivre le chemin  
suivant :

- MyULg
- Intranets : Ressources Humaines
- Formations



# Cours du soir

(1 soirée par semaine  
pendant 1 an)

## 9 langues

- allemand
- anglais
- arabe
- espagnol
- grec moderne
- italien
- néerlandais
- portugais
- russe

### 3 niveaux

élémentaire, indépendant et expérimenté

### Public cible

- les membres de la communauté universitaire
- les personnes extérieures à l'université (adultes)

### Programme

- Les cours sont articulés autour de différents thèmes (vie pratique, société, culture, etc.).
- L'apprentissage se fait en contexte, sur la base de divers documents authentiques (compréhension à la lecture et à l'audition).
- Le vocabulaire et les structures de base sont exercés, consolidés et élargis par le biais d'exercices écrits et oraux (exercices de drill, jeux de rôles, interviews, conversations en petits groupes, etc.).

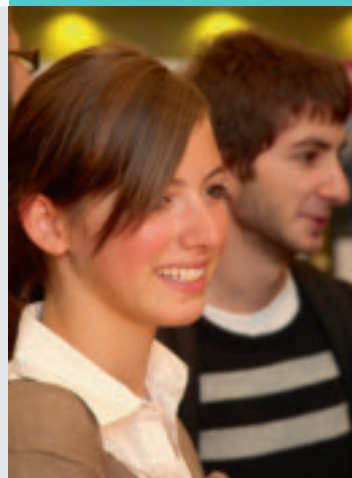
### Organisation pratique

- 70 heures de cours
- Début de la formation : début octobre 2010 ;  
fin de la formation : fin juin 2011
- 1 soirée (18h – 20h) par semaine, complexe 20-Août - Cockerill ; le jour et le local vous seront communiqués lors de la confirmation de votre inscription **au terme de la période d'inscription.**

Une attestation de participation est fournie à la demande mais uniquement lorsque l'enseignant estime que l'apprenant a consacré suffisamment de temps à sa formation.

### Droits d'inscription

- 300 euros pour les personnes extérieures
- 50 euros pour les membres de la communauté universitaire



### Modalités d'inscription

- du 16 août  
au 24 septembre 2010
- uniquement en ligne :  
[www.islv.ulg.ac.be](http://www.islv.ulg.ac.be)

### Attention :

- Votre inscription ne sera effective qu'une fois le paiement des droits d'inscription effectué !
- Ces formations ne seront organisées que sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions.



# Cours du soir intensifs

(2 soirées par semaine  
pendant 1 quadrimestre)

Pour vous qui avez des besoins pratiques précis et urgents, et qui voulez vous rendre rapidement le plus autonome possible en situation d'immersion totale.

## 5 langues

- allemand
- anglais
- espagnol
- italien
- néerlandais

## 2 niveaux

- élémentaire
- indépendant

## Public cible

Les membres de la communauté universitaire, et tout particulièrement les étudiants qui souhaitent partir suivre des cours à l'étranger (séjour Erasmus...)

### Programme

Le cours se donne à raison de 2 fois 2 heures par semaine :

- 2 heures consacrées à travailler le vocabulaire de la langue générale, la compréhension à l'audition, la compréhension à la lecture, l'expression écrite et l'expression orale,
- 2 heures de conversation.

### Organisation pratique

45 heures de cours

- un module unique organisé 2 fois par an
- du 4 octobre au 17 décembre 2010
- du 31 janvier au 29 avril 2011
- 2 soirées (18h – 20h) par semaine, complexe 20-Août - Cockerill ; les jours et les locaux vous seront communiqués lors de la confirmation de votre inscription **au terme de la période d'inscription.**

Une attestation de participation est fournie automatiquement lorsque l'enseignant estime que l'apprenant a consacré suffisamment de temps à sa formation.

### Droits d'inscription

50 euros (ces frais d'inscription pourront être remboursés aux étudiants par l'Administration de l'Enseignement et des Etudiants au retour du séjour Erasmus et sur présentation de l'attestation de participation aux cours.)

### Modalités d'inscription

Sessions d'inscription

- du 16 août au 24 septembre 2010
- du 13 décembre 2010 au 21 janvier 2011

- uniquement en ligne : [www.islv.ulg.ac.be](http://www.islv.ulg.ac.be)

### Attention

- Votre inscription ne sera effective qu'une fois le paiement des droits d'inscription effectué !
- Ces formations ne seront organisées que sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions.

# Anglais/Néerlandais académique

## Public cible

- les membres de la communauté universitaire
- les personnes extérieures à l'université (adultes)

## Programme

Ce cours correspond aux niveaux B2/C1 du Cadre Européen Commun de Référence (CECR) et explore surtout les registres académiques de l'anglais / du néerlandais écrit et parlé.

L'objectif du cours est triple :

1. permettre aux apprenants d'analyser et de synthétiser la littérature scientifique et technique en anglais/néerlandais ;
2. permettre aux étudiants de suivre à l'audition et prendre note de présentations orales en anglais/néerlandais dans le but d'en faire la synthèse ;
3. leur permettre de présenter de manière correcte et cohérente des informations d'ordre scientifique et technique en anglais/néerlandais.

Au terme de ce cours, l'apprenant pourra :

- comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites et des raisonnements formalisés ;
- comprendre facilement des présentations complexes, même si elles ne sont pas clairement structurées ;
- s'exprimer sur des sujets scientifiques et techniques complexes de façon claire et bien structurée et manifester sa maîtrise du vocabulaire académique et son contrôle des outils d'organisation et de cohésion du discours.

### Organisation pratique

- 50 heures de cours et de séminaires
- Début de la formation : début octobre 2010 ;  
fin de la formation : début mai 2011
- Lundi 18h – 20h, complexe 20-Août - Cockerill ;  
le local vous sera communiqué lors de la confirmation de  
votre inscription **au terme de la période d'inscription.**
- Travail de préparation à domicile

### Droits d'inscription

- 300 euros pour les personnes extérieures
- 50 euros pour les membres de la communauté  
universitaire

### Modalités d'inscription

- du 16 août au 24 septembre  
2010
- uniquement en ligne :  
[www.islv.ulg.ac.be](http://www.islv.ulg.ac.be)

### Attention

- Votre inscription ne sera  
effective qu'une fois le paie-  
ment des droits d'inscription  
effectué !
- Ces formations ne seront  
organisées que sous réserve  
d'un nombre suffisant  
d'inscriptions.

# Anglais juridique

## Formation préparatoire à l'ILEC

### (International Legal English Certificate)

#### Qu'est-ce que l'ILEC?

Conçu par l'Université de Cambridge, cet examen d'anglais juridique reconnu internationalement est un véritable atout pour les avocats, juristes et étudiants en droit qui veulent démontrer leurs compétences communicatives en anglais dans un contexte juridique international. Organisé deux fois par an (mai et novembre), l'ILEC est un examen de niveau B2-C1 qui teste toutes les compétences avec des épreuves de compréhension et expression orales, ainsi que de compréhension et d'expression écrite.

Pour plus d'informations: [www.legalenglishtest.org](http://www.legalenglishtest.org)

#### Public cible

Toute personne souhaitant améliorer ses compétences en anglais juridique et/ou désirant présenter le test ILEC : avocats, juristes, membres du personnel scientifique et académique, étudiants (compatible avec un séjour Erasmus), etc.

#### Programme

Sous forme de modules progressifs, cette formation permettra aux participants :

- de renforcer leurs stratégies de lecture et leur compréhension de textes juridiques ;
- d'améliorer leur compréhension de l'anglais parlé dans un contexte juridique ;
- de communiquer efficacement dans une série de situations typiques de la pratique du droit: réunions, présentations, interviews, etc. ;

- de rédiger des textes juridiques clairs dans un anglais écrit grammaticalement correct : lettres, e-mails, contrats, rapports, etc. ;
- de se familiariser avec les tâches propres à l'ILEC et d'améliorer leurs performances dans ce domaine (spécifiquement dans le module 3).

Les domaines couverts sont l'anglais juridique général (principalement dans le 1<sup>er</sup> module), avec une spécialisation vers le droit commercial international amorcée dès ce 1<sup>er</sup> module et confirmée dans les modules 2 et 3 (matière ciblée par l'ILEC) : création d'entreprise, contrats, propriété intellectuelle, concurrence, etc.

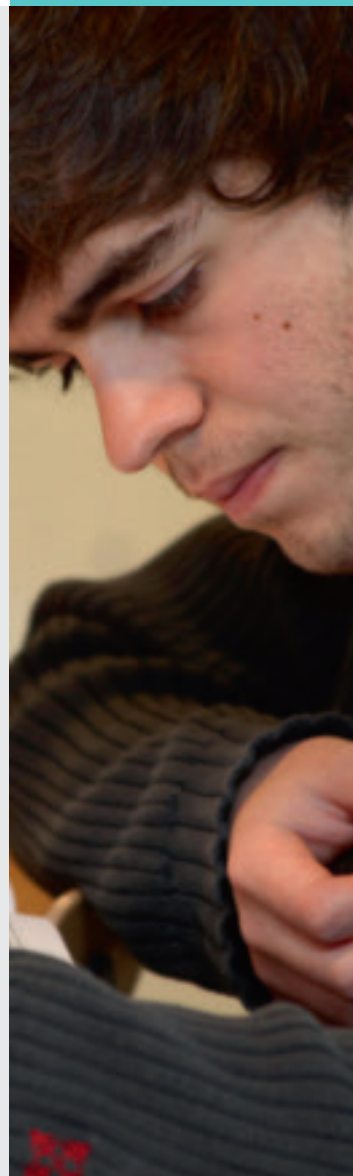
### Organisation pratique

- cours présentiel, une soirée par semaine, de 18h à 20h (jour, site et local à fixer)
- travail à domicile sur base hebdomadaire (préparation, auto-apprentissage, fixation des connaissances)
- cours à distance : apprentissage autonome via la plateforme WebCT selon un échéancier. Toutes les productions écrites recevront un feedback personnalisé.

L'inscription se fait

- soit pour l'ensemble de la formation (test de niveau à l'entrée, passage automatique d'un module à l'autre),
- soit pour un module défini, moyennant dans ce cas la réussite d'un test de niveau.

Le nombre de participants par module est limité à 25 ; pour être sélectionnés, les candidats devront avoir le niveau requis pour le module (test de niveau obligatoire ; voir ci-dessus) ; l'autre critère de sélection sera la date de l'inscription.



## Niveaux et modalités pratiques des modules :

Niveau d'entrée		Début de la formation	Fin de la formation	Type d'enseignement
B1	Module 1 Legal English Level 1	début janvier	fin avril	présentiel
B1/B2	Module 2 Legal English Level 2	début octobre	fin décembre	présentiel ou à distance
B2	Module 3 ILEC Preparation Class	début janvier	fin avril	présentiel

**Calendrier 2010-2011****1) Séance d'information :**

le lundi 26 avril 2010 à 18h, salle Trifac 4  
(Sart Tilman, Bât. B33)

**2) Modules organisés :**

Module 2 : Legal English - Level 2

Module 3 : ILEC Preparation Class

**3) Clôture des inscriptions :**

le 17 septembre 2010 pour le module 2

le 10 décembre 2010 pour le module 3

**4) Tests de niveau :**

- le samedi 18 septembre 2010 à 9h, salle Trifac 3, pour le module 2 (Sart-Tilman, Bât. B33, niveau -1)
- le samedi 11 décembre 2010 à 9h, salle Trifac 3, pour le module 3 (Sart-Tilman, Bât. B33, niveau -1)

**Droits d'inscription**

- 300 euros par module pour les personnes extérieures
- 50 euros par module pour les membres de la communauté universitaire

**Modalités d'inscription**

- Jusqu'au 17 septembre 2010 pour le module 2
- Jusqu'au 10 décembre 2010 pour le module 3
- Envoyer un email de pré-inscription à Véronique Doppagne (V.Doppagne@ulg.ac.be). Les informations relatives à la suite de la procédure seront communiquées en temps utile.

**Attention**

- Votre inscription ne sera effective qu'une fois le paiement des droits d'inscription effectué !
- Ces formations ne seront organisées que sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions.

# Organisation du TOEFL

L'Université de Liège est aujourd'hui un centre de passation accrédité du TOEFL® iBT et pourra assurer l'organisation de ce test pour ses étudiants chaque année, en principe aux environs des congés de Toussaint et de Pâques.

Les étudiants inscrits pourront y passer les 4 épreuves (compréhension à la lecture et à l'audition, et production écrite et orale) de ce test de réputation mondiale d'une durée totale d'un peu plus de 4 heures.

Il sera accessible à l'ensemble des étudiants de l'ULg qui seront informés de la date de l'organisation du test et des modalités d'inscription et de paiement sur le site de l'ISLV ([www.islv.ulg.ac.be](http://www.islv.ulg.ac.be)) et les portails des Facultés.

L'Université a également acquis les derniers ouvrages de préparation au TOEFL® iBT pour les mettre à la disposition des étudiants qui souhaitent se préparer au mieux aux différentes épreuves du test.

Pour en savoir plus sur le TOEFL® iBT, visitez le site : [www.ets.org/toefl](http://www.ets.org/toefl)

Pour tout renseignement quant à son organisation à l'ULg, contactez Christine Bouvy : [cbouvy@ulg.ac.be](mailto:cbouvy@ulg.ac.be)





## 2010

5/7	12/7	19/7	26/7	2/8	9/8	16/8	23/8	30/8	6/9	13/9	20/9	27/9	4/10	11/10	18/10	25/10	1/11	8/11	15/11	22/11	29/11	6/12	13/12	20/12	27/12	
						INSCRIPTIONS (sauf «Legal English» ; voir p. 22)																		INSCRIPTIONS		
						AP																				
				</																						